

PACK Responsabilité Civile Professionnelle



Fiche produit

Les sociétés de services voient de plus en plus souvent survenir la contestation de leurs missions ou de leurs conseils. En cas d'erreur, d'omission ou de négligence dans l'exécution de la prestation fournie, elles peuvent alors faire l'objet d'un recours long et coûteux, venant menacer la solidité financière de leur entreprise.

Points Forts

Une souscription immédiate

Plus de 160 activités couvertes

Des tarifs compétitifs

Des capacités entre 50 000 € et 3 M€ quel que soit le chiffre d'affaires

La couverture des réclamations introduites USA et Canada

De nombreuses garanties additionnelles telles que les frais d'atténuation du risque, les frais de communication et de recrutement consécutif à la perte d'un homme clé

Un service gratuit d'assistance ALLO INFO JURIDIQUE

Qui est assuré ?

Le PACK Responsabilité Civile Professionnelle permet de protéger les **sociétés de services, y compris les autoentrepreneurs**, dans le cadre de leurs activités, **de leur création jusqu'à un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros**. Leurs filiales au sein de l'Espace Economique Européen peuvent également être assurées.

Quelles sont les garanties du PACK Responsabilité Civile Professionnelle ?

Le PACK propose des **garanties adaptées** à l'activité de prestation de services et de conseils :



Responsabilité Civile Professionnelle / Exploitation / Après Livraison

- Diffamation,
- Faute, erreur ou omission,
- Manquement contractuel,
- Dommages causés aux documents confiés...

Quelles sont les activités garanties par le PACK Responsabilité Civile Professionnelle ?

Le PACK met à votre disposition plus de 160 activités assurables réparties en 4 grandes catégories touchant la majorité des secteurs d'activités :

Informatique & Technologies

Conseil & Formations

Média, Communications & Marketing

Autres Activités (traduction, travailleurs sociaux...)

Pour consulter le détail des garanties proposées, référez-vous aux Conditions Générales du PACK (www.aig.com/fr/pack).



DMC AIG - PACK CIM 001 - Septembre 2016

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité d'AIG Inc., incluant AIG Europe Limited. Les assurances sont fournies par AIG Europe Limited.

Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance.

L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com

AIG Europe Limited. Société au capital de 197 118 478 livres sterling, Immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro: 01486260.

Siège social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London EC3M 4AB, United Kingdom. Succursale pour la France 16 place de l'Iris 92400 Courbevoie. Adresse Postale : AIG Europe Limited - Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense Cedex - RCS Nanterre 752 862 540 - Téléphone: +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04